



Annexe 2

Rencontre à Lyon avec 3 députées européennes

6 juin 2013 Mairie du 3ème Lyon

Trois femmes députées européennes étaient conviées à ce débat organisé par la Maison de l'Europe avec le Pacte civique et d'autres associations européennes.

Mesdames Françoise GROSSETETE (UMP ; 19 ans de mandat européen), Sylvie GUILLAUME (PS) et Marie-Christine VERGIAT (Front de gauche).

Elles ont d'abord répondu à la question des faits marquants de leur mandat en soulignant toutes le fait que l'Europe est en crise. Cet état de crise pèse sur les décisions à prendre bien que le Parlement fasse son travail et soit la seule institution démocratique européenne.

Le Conseil Européen ne représente que l'addition des égoïsmes nationaux.

Le fait que le Parlement ait des pouvoirs accrus depuis le traité de Lisbonne et puisse dire NON a été souligné par Sylvie GUILLAUME.

Marie-Christine VERGIAT a souligné que les institutions européennes ont été incapables de réagir à la crise financière et que le pouvoir est exercé par le Conseil et la Commission, sans contrôle démocratique.

Françoise GROSSETETE a mentionné le blocage pour le budget et que le Parlement travaille à mettre en place des solutions pour parer à une éventuelle crise financière. Edicter des règles.

Les décisions marquantes :

- Défense des DDH
- Harmonisation des droits des femmes et des hommes (congés parentaux)
- Directive sur l'asile.
- Discriminations à l'égard des Roms.

En second lieu, il a été question des perspectives.

Quelques chantiers :

- La citoyenneté européenne
- Arrêtez avec l'Europe forteresse pour les étrangers (2000 morts en Méditerranée par an)
- Droit d'asile
- Pacte social
- Budget en baisse et cadre pluri annuel

- Protection des données personnelles
- Conclusion des accords commerciaux avec les Etats- Unis
- Politique industrielle et énergétique européenne
- Développement recherche et Innovation pour création d'emploi
- Qualité de nos universités
- Normes environnementales et sociales

Enfin, aux questions des associations sur le fossé entre l'Europe et les citoyens, elles s'accordent pour revitaliser le dialogue avec les citoyens et redonner une part de rôle.

Marie- Christine VERGIAT pose la question de l'Europe sociale, insiste sur le refus du Traité de Lisbonne et de la méfiance envers l'aspect sécuritaire pour promouvoir le respect des citoyens.

Sur la question du budget, il semble que la proposition d'admettre que le budget européen ait des ressources propres et soit maintenu fasse l'unanimité. Le blocage actuel est avec le Conseil européen.

Souhaitées la flexibilité entre les lignes et la possibilité de révision du budget.

Le budget 2013 manque de 3 milliards d'euros.

Sur la question de l'emploi des jeunes, cruciale (23.5% de chômage de jeunes), la mise en place de la Garantie Jeunesse (6 milliards d'euros) est soulignée.

Françoise GROSSETETE insiste sur les disparités entre territoires et propose de développer l'apprentissage.

Marie- Christine VERGIAT rappelle que les jeunes des pays les plus touchés par la crise recommencent à émigrer. Vers l'Allemagne...

Enfin, en conclusion, il est rappelé que parmi les institutions européennes, seul le Parlement est démocratique et mène parfois un bras de fer avec le Conseil et (ou) la Commission.

Pour le développement de la citoyenneté européenne, des plateformes se développent et créent du débat intra- européen.

Marie-Hélène CLOCHARD

Collectif Pacte Civique du Rhône